

CCAS DE SAINT DIDIER



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EN DATE DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept octobre à vingt heures, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Didier, légalement convoqués par courrier en date du huit octobre 2019 se sont réunis en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Madame Frédérique CARRET, Vice-Présidente.

Etaient présents :

CARRET Frédérique, CARDOUAT Dominique, DANOS Jean-Pierre, DI PIETRO Nicole, EON Sylviane, GOAVEC Patrice, PELLERIN Sylvia, PHILIBERT Bernard, PREVOT Chantal, RAYNAUD Michel.

Absents Excusés :

ALLIE Geneviève
BOUILLOT Patrick donnant pouvoir à EON Sylviane
CHAUPIN Florence
NATALE Marie-Anne
VEVE Gilles donnant pouvoir à CARRET Frédérique

La séance est ouverte à 20h

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 2 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Sylviane EON est élue secrétaire de séance.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

QUESTION N° 1 – Décisions du Président prises en application du décret n°95 – 562 du 6 mai 1995

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, portant délégation au Président du CCAS dans certains domaines ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration accordant délégation au Président ;

Pour information des membres du conseil d'administration, la décision suivante a été prise depuis le dernier conseil :

DECISION 2019-02

Une aide « énergie » non remboursable est accordée à un administré dans le besoin, pour un montant de 38€.

DECISION 2019-03

Une aide non remboursable est accordée à un administré dans le besoin, en bon achat de 40 euros à valoir dans l'épicerie solidaire Anatoth à Pernes les Fontaines.

QUESTION N° 2 – Tarifs des sorties du CCAS

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Le CCAS propose une sortie culturelle aux Carrières de Lumières situées aux Baux de Provence le 27 Novembre 2019.

Il convient d'en délibérer les tarifs de manière à ce que les recettes puissent être encaissées.

CONSIDERANT l'intérêt de proposer des tarifs différenciés entre les usagers de Saint-Didier et ceux de l'extérieur ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROUVE les tarifs de la sortie culturelle aux Carrières de Lumières mentionnés ci-dessous :

- 20 euros pour les saint-didierois
- 25 euros pour les personnes non domiciliées à Saint-Didier

Une nouvelle proposition de voyage est faite suite à l'annulation de celui prévu en début d'année : Les Carrières de Lumières le 27 novembre.

Question sur le repas : Nous ne prévoyons pas le repas du midi.

*Si moins de 20 personnes, on annule le voyage.
Par contre, prévoir le goûter + boissons chaudes offerts par le CCAS*

Accompagnants : Sylvia, Michel, Sylviane

QUESTION N° 3 – Création d'une aide exceptionnelle

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école.

C'est un brevet reconnu et délivré par l'Etat.

Réglementairement, il a pour objectifs de préparer le futur animateur à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité des enfants et des jeunes,
- participer à un projet pédagogique,
- construire une relation de qualité avec les enfants et les jeunes,
- développer les relations entre les différents acteurs,
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- accompagner les enfants et les jeunes dans la réalisation de leurs projets
- transmettre et faire partager les valeurs de la République et la laïcité.

Il apparait donc utile pour la jeunesse saint didieroise, que le CCAS puisse octroyer une aide à la formation BAFA.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROUVE la création d'une aide exceptionnelle à la formation BAFA selon les critères suivants :

- Jeune domicilié sur la commune
- Sous conditions de ressources
- Dont le projet a été validé par la Mission Locale du Comtat Venaissin

Il est indiqué qu'une jeune saint-didieroise dans le besoin a formulé ce type de demande auprès du CCAS.

QUESTION N° 4 – Questions diverses

SERVICE CIVIQUE

Embauche d'un Service Civique validé par les membres du conseil d'administration.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Frédérique CARRET présente le profil d'une psychologue pour nous apporter une aide dans une démarche : « Comment aborder et démarrer le contact avec les personnes isolées »

Jean-Pierre DANOS demande qu'elle nous fournisse des références sur ses activités et sa démarche.

Le discours porte toujours sur les mêmes points :

Qui est prêt à s'investir dans la démarche ?

Jusqu'où sommes-nous prêts à aller ?

Avons-nous besoin d'aide et de formation ?

Les volontaires pour attaquer la démarche sont :

- Chantal PREVOT
- Dominique CARDOUAT
- Nicole DI PIETRO
- Michel RAYNAUD

Des difficultés peuvent être rencontrées pour se comprendre et mettre en place le démarrage de l'échange avec les personnes isolées, pour connaître leurs difficultés dans leur quotidien ... il sera alors le moment de voir si le besoin de rencontrer la psychologue se fait sentir.

Frédérique reviendra vers le conseil d'administration après avoir contacté la personne pour une éventuelle intervention.

LA MARCHÉ AVEC LES BATONS

Redémarrage de l'activité avec un autre animateur et sur un autre rythme – 17 participants à ce jour.

Le rythme est adapté et l'animateur est à l'écoute.

JUILLET 2020 – nouvelle tarification car perte de la subvention, avec une participation des participants ou prise en charge totale par le CCAS.

Les membres du CCAS donnent un accord de principe sur la base d'une participation partagé entre le CCAS et les participants.

SIEL BLEU propose une convention qui sera à étudier.

SIEL BLEU

Il ressort que l'association manque de rigueur surtout lors de l'annulation de leur intervention : annulation de la conférence de SIEL BLEU prévue le 14.10 au dernier moment.

Il y avait déjà eu un recadrage de la marche avec bâtons.

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

- Le marché de Noël aura lieu le Dimanche 1^{er} Décembre – Validation de la participation VIN CHAUD/GATEAUX
- Le repas de Noël le 11.12 - Se fixer une date de préparation.
- Le loto le 25.01.2020.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Dépistage du diabète dans les pharmacies sur simple demande – communiquer dessus dans le bulletin municipal après avoir pris contact avec la pharmacie de saint-Didier.

- Possibilité d'une remise à niveau pour les permis de conduire pour les personnes âgées ? à étudier Patrice GOAVEC se renseigne auprès de la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30 heures.

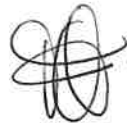
La secrétaire de séance,

Sylviane EON

Handwritten signature of Sylviane EON, featuring a stylized 'EON' with a horizontal line underneath.

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Frédérique CARRET

Handwritten signature of Frédérique CARRET, consisting of a complex, circular scribble.